

FOYER KAIROS



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

4

FOYER KAIROS

ACCES :

Espace Pierre BALDINI 6/8 rue Eugène VARLIN 75010 Paris Téléphone : 01.40.40.23.60. Télécopie : 01.40.34.61.81 e-mail : kairos@avvej.asso.fr	MÉTRO : ligne 4 / 5 / 7 Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon AUTOBUS : 26 / 46 / 54 Arrêt : Château-Landon
---	---

ACCUEIL :

KAIROS, est un établissement éducatif pour adolescent(e)s de l'AVVEJ dans Paris intra-muros. Il a vocation à accueillir 32 adolescent(e)s de 13 à 18 ans bénéficiant d'une mesure de placement dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Les demandes d'admission sont adressées par les secteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris.

MISSION :

Le projet se fonde sur un accompagnement personnalisé, reposant sur des actions individuelles et collectives, prenant en compte les différentes dimensions de l'accompagnement : éducative, scolaire, insertion professionnelle, vie sociale, santé, relations familiales.

Nous privilégions l'inscription des jeunes dans les réseaux de droits communs existants, publics ou privés. Les ressources de proximité sont sollicitées et les partenariats recherchés.

L'établissement participe au souci de l'AVVEJ en matière de développement durable et de qualité environnementale. Cette orientation s'inscrit à tous les niveaux de fonctionnement du foyer y compris dans l'accompagnement éducatif des adolescents.

L'accueil se fait sur deux unités de vie collective à partir de 13 ans (internats éducatifs) et sur un service d'appartements partagés (KAP), de 16 à 18 ans (expérimentation sans présence adulte 24/24 mais avec des liens quotidiens avec l'équipe éducative).

AGREMENTS - HABILITATION :

L'établissement est agréé par le Conseil Général de Paris dans le dispositif de protection de l'enfance.

STRUCTURE :

Directrice : Marie-Catherine RENEVOT

Chefs de service : Lucie AZZOUG (KAP et UV1)
Poste à venir (UV2)

Educateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, psychologues, éducateur jour pour l'atelier pédagogique, maitresses de maison, surveillants de nuit et professionnels des services administratifs.

Rapport d'activité 2014

Marie-Catherine RENEVOT

Kairos a poursuivi sa course tout au long de cette année 2014. Les mouvements d'accélération ont alterné avec des temps de moindre vitesse nécessaire à la construction d'un nouvel établissement. Rappelons qu'en 2013, nous ne partions de « rien » : pas de structure préexistante sur laquelle s'appuyer, de locaux, de logistique déjà en place...

Ce « rien » était néanmoins nourri d'expériences associatives, de solidarités internes à l'AVVEJ et du soutien des instances de décision de l'association.

Début 2014, il y avait déjà « quelque chose » : le service Kairos Appartements Partagés (K.A.P) fonctionne et nous y accueillons depuis 2013 les premiers jeunes, « pionniers » avec nous de cette ouverture. La quasi-totalité des locaux est en place, ainsi que l'équipe administrative et la première équipe éducative.

Si le personnage représenté par Kairos est dans le mouvement, il s'agit aussi de construire de la stabilité, du repère, de l'ancrage qui fassent références et permettent de se constituer en institution sécurisante.

L'année 2014 a été dense, au gré des crises et des rebonds : **les points marquants :**

1. Kairos a 1 an

Nathalie JEANJEAN, Psychologue clinicienne - KAIROS

Kairos a 1 an... et n'a pas fini sa croissance : l'institution se laisse traverser par des mouvements divers, externes et internes sans jamais lâcher le fil créatif du projet spécifique qui la soutient.

Le dispositif prévoit un accueil en petit collectif de type MECS pour des adolescents de 13 à 18 ans, et un accueil en appartements partagés pour les 16-18 ans dans lesquels les adolescents cohabitent à 3, sans la présence physique de l'éducateur qui peut être sollicité à tout moment par téléphone.

De plus, les lieux de vie pour les adolescents – foyers ou appartements - sont géographiquement séparés du lieu-dit administratif de l'institution, c'est à dire de l'ensemble où se trouvent la direction, la chef de service, la psychologue, l'atelier pédagogique et l'administration.

Devant cette -apparente- discontinuité de présence adulte pour les jeunes en appartements, et la différenciation géographique des lieux de vie, comment se travaille la continuité de la relation avec le jeune, et le jeune avec l'institution ?

Comment s'installe la permanence des adultes et s'intériorise la permanence d'objets internes suffisamment bons sur lesquels le sujet peut s'étayer ? Ces interrogations étant prises dans les problématiques et histoires de vie où ruptures, négligences, abandon... se sont répétés.

A Kairos, la posture éducative est une interface essentielle dans ce qu'ils permettent, met en tension ou facilite les articulations des différentes temporalités, différents espaces et différentes fonctions entre l'adolescent, son projet et l'institution.

Il y a la temporalité adolescente, celle du présent ; la temporalité éducative qui porte vers le projet et le futur ; et la temporalité de l'institution, ancrée dans un récit, tenant compte du passé -certes récent- de son actualité et de l'avenir.

L'histoire d'un projet spécifique est elle-même prise dans celle d'un contexte social et politique.

Il est possible que le jeune âge de l'institution Kairos et de ses fondations historiques soient à la fois porteuses de valeurs, ressources pour la créativité, la continuité et en même temps encore fragiles au sens juvénile d'une posture infantile qui doit travailler ses mouvements de puissance créatrice éprouvés par la réalité et ses corollaires de sentiments d'impuissance.

Ce travail d'élaboration est constant, dans les espaces-temps de réflexion pluridisciplinaire d'où peut émerger une parole qui fera ressource et repère institutionnel, une parole qui différencie, distancie et fait continuité.

A Kairos, il y a le postulat que la différenciation géographique des espaces, soutient la différenciation des fonctions et permet le jeu des différentes temporalités.

Ainsi, par les jeux de présence-absence, l'accompagnement est soutenu par le fil continu de la réflexion et de la parole.

Il y a ici continuité de la parole, des actes des adultes, fiables lorsqu'ils ne sont pas « détruits » par des mouvements agressifs ou de « séduction », ni par les émergences de l'archaïque qui ne manquent pas.

Nous travaillons la capacité de l'institution à proposer une surface de projection qui soit contenante, qui reste créative, c'est à dire capable de se « déformer » sans casser ni disparaître, capable de proposer une permanence de lieu ; de temps ; d'action : une permanence d'écoute de la demande de l'adolescent fortement suscitée, et de la parole de l'adulte qui peut soutenir l'intériorisation du sentiment de continuité d'exister.

Bien sûr, quelques aléas résolus ou actuels (et à venir) nous maintiennent dans ce processus d'ajustements multiples et nécessaires pour soutenir la capacité du sujet à se saisir et désirer pour lui-même.

Petit dialogue intérieur :

Un jeune, présent, a laissé dans l'appartement qu'il partage avec 2 autres garçons, suffisamment d'indices pour que l'éducateur lors de ses visites, puisse faire l'hypothèse de quelques transgressions.

Ces hypothèses sont partagées par le reste de l'équipe éducative et réfléchies en réunion pluridisciplinaire.

Le jeune acceptera facilement un entretien avec l'éducateur, il reconnaît alors être en difficulté pour respecter et faire respecter quelques règles de l'institution, surtout à respecter son espace : il lui arrive de fumer du cannabis avec des copains extérieurs à Kairos qu'il laisse venir à l'appartement ; il n'arrive plus à se lever pour aller en cours, il est en terminale SES.

« Ici tu n'es pas chez toi, cet appartement est prêté par Kairos le temps de ton accueil et tu le partages avec 2 autres jeunes, vous devez vous respecter ! » dirait l'éducateur

Il a bien raison de rappeler ce registre de réalité commune partagée... Peut-on en même temps écouter la réalité subjective de cet adolescent, qui, en faisant « comme si » c'était chez lui, met en scène son espace interne, projette quelque chose de ses fantasmes : « ça pourrait être comme ça chez moi, avec ma bande de copains, sans contrainte », écoutons encore : « aujourd'hui c'est comme ça chez moi, en moi : je ne sais pas dire non ; j'ai du mal à affirmer mes limites, mes désirs, en moi c'est le bazar, c'est plein de courant d'air, ça rentre, ça sort, y a du monde et personne, y a du manque, du plein, du vide, des trucs de la vie qui sont inversés, je dors mal la nuit alors je dors le jour, je veux mon bac mais j'arrive pas à aller en cours... » C'est comme ça chez lui, en lui.

Matthis* aura 18 ans dans 2 mois. Matthis nous a montré et a su saisir l'occasion de la parole dans l'espace d'écoute proposé par l'éducateur et soutenu par la réflexion institutionnelle, puis Matthis accepte de s'engager dans le dispositif de soin et la proposition de soutien scolaire.

Les différentes fonctions seront mises en lien lors d'une réunion de réflexion « réseau » autour de Matthis et sa famille, pour que la parole continue de faire sens et soutien du projet de cet adolescent à partir de lui, de ce qu'il a montré, su demander et provoquer chez nous !

Gardons le « K.A.P. »

Le K.A.P (nomination désormais en place du service d'appartements partagés) aura eu la reconstitution de son équipe éducative après deux nouvelles démissions en 2014, l'une pour une opportunité professionnelle, l'autre pour des projets familiaux et professionnels vers la province. Des départs constructifs pour les professionnels concernés et sereins concernant l'expérience Kairos. L'équipe en place en 2014 est entièrement renouvelée par rapport aux recrutements du démarrage et reste stable fin 2014.

Montée en charge progressive de l'accueil des jeunes sur ce service pour atteindre les 12 adolescents sur les quatre appartements en fin d'année, un peu moins vite que ce que nous espérions. Cependant nous finissons l'année avec une équipe en place, un service finalisé, un rythme d'accompagnement qui se précise.

Si les premières demandes d'admissions concernaient essentiellement des mineurs isolés sur le territoire, nous accueillons progressivement des jeunes dont les familles sont présentes (parents, frère aîné, oncle...) : 5/12.

Nous ne parvenons pas à constituer un appartement de « filles », les demandes étant plus ponctuelles et nécessiteraient l'entrée de deux jeunes filles ensemble pour ouvrir un appartement. Les sorties « garçons » échelonnées ne favorisent pas non plus cette ouverture. Nous espérons saisir l'opportunité nécessaire pour y arriver !

Trois jeunes sont sortis du KAP en 2014 : l'un assez rapidement du fait de son inscription active dans du trafic et de la consommation de produits illicites, le second du fait de comportements menaçants et violents à l'égard des professionnels et d'un des jeunes avec lequel il cohabitait, le troisième du fait de sa majorité avec une fin de parcours aboutie dans le cadre de notre accompagnement.

Une mise à l'épreuve !

Les deux sorties « prématurées » par rapport aux projets d'accompagnement des deux premiers jeunes ont été pour l'équipe des moments de tensions du fait de l'impossibilité de construire avec ces jeunes une relation suffisamment confiante et constructive pour l'évolution de leur situation. Conduit de ce fait vers une issue radicale d'arrêt de notre prise en charge, il n'est jamais satisfaisant pour des éducateurs et tout professionnel, engagés dans notre mission de protection et d'éducation, d'en arriver à une telle décision. Cependant poser une limite fait partie de ce dont ces jeunes ont besoin et il est important de notre point de vue d'assumer cela.

Mais la sortie la plus difficile à vivre pour la nouvelle équipe aura été paradoxalement celle du jeune pour qui « les choses ont suivi leur cours » jusqu'à ses 18 ans. Le temps de l'incertitude massive des dernières semaines a été angoissant pour ce jeune homme et pour l'équipe. Nous avons découvert les positions du Conseil Général portées par le SEMNA (Service de l'ASE spécialisé sur la prise en charge des mineurs isolés) dont dépendait ce jeune homme.

Malgré l'inscription de celui-ci dans une formation professionnelle investie et l'engagement de ce jeune dans ses projets, le contrat jeune majeur (C.J.M.) est resté en question bien après son anniversaire et son orientation également.

Nous avons la possibilité dans le cadre du projet d'établissement de maintenir l'accueil des jeunes jusqu'à trois mois après leur majorité pour faire aboutir une orientation en cours. Cependant l'établissement n'a pas vocation à travailler avec les jeunes majeurs. Nous sommes dans le cadre d'un temps de passage nécessaire.

Il a été difficile de se projeter à ce moment-là dans un avenir pour ce jeune, toute orientation éducative y compris dans les Foyers de Jeunes Travailleurs étant sous condition du C.J.M. Au bout du compte, c'est une orientation vers un accueil en hôtel qui a été mise en place par la référente A.S.E. Une fois la décision posée, ce jeune a rassemblé ses ressources et a été plus serein, libéré un temps de l'incertitude. Il a, par contre, fallu du temps à l'équipe pour se résoudre à cette discontinuité dans l'accompagnement et la brutalité des décisions à court terme : CJM de 3 mois éventuellement renouvelable, rebond de l'incertitude à venir.

Quand on veut faire groupe au K.A.P.

La prise en charge aux Appartements Partagés est particulièrement individualisée et la configuration du service (4 appartements répartis sur le 10ème, 19ème et 20ème arrondissement) obligent jeunes et éducateurs à circuler d'un lieu à l'autre, auxquels s'ajoutent le bureau des éducateurs du KAP dans le 19ème et l'Espace Pierre BALDINI dans le 10ème.

Beaucoup de mouvements donc mais peu d'opportunité de faire « collectif » pour les jeunes de ce service. Les éducateurs ont mis en place un « repas convivial » régulier à l'Espace Pierre BALDINI qui dispose des équipements nécessaires. Les éducateurs proposent également des sorties collectives en weekend ou pendant les vacances scolaires. Cependant ils ont beaucoup de mal à rassembler les 12 jeunes pour ces temps de partage : chacun ayant son propre réseau relationnel et amical, ses occupations, son rythme. Ces temps de partage sont néanmoins précieux pour l'équipe : ils leur permettent de découvrir d'autres facettes des jeunes et de construire des expériences partagées, facilitatrices de la mise en confiance.

Un séjour à la mer a réussi à aboutir cet été, après moult efforts des éducateurs pour entraîner les jeunes dans ce projet : 3 d'un même appartement voulaient partir ensemble mais seuls ! , d'autres étaient partants puis changeaient d'avis, etc. Ce séjour, véritable challenge éducatif, a pu se réaliser et le « reportage photos » ainsi que les témoignages recueillis (indices de satisfaction énoncée) viennent confirmer la pertinence de maintenir ces projets collectifs.

L'équipe poursuit sa réflexion sur la notion de groupe et de collectif dans un tel service vers une élaboration qui s'approfondit au fil des expériences.

On ouvre la maison !

Après les premiers travaux d'aménagement et la visite de conformité par nos interlocuteurs de tarification de la DASES, la première unité de vie était prête pour accueillir les enfants. Nous avons fait le choix d'ouvrir pour 6 jeunes (10 prévus à terme), les obstacles urbanistiques de la ville de Paris nous rendant prudents quant à l'engagement de travaux lourds financièrement pour la mise en conformité E.R.P.

Le recrutement et la mise en place de l'équipe de l'unité de vie pour ce pavillon du 19ème sont menés entre février et mars avec 5 éducateurs (trices), 2 surveillants de nuit à temps partiel et une maitresse de maison. La responsabilité des deux équipes (KAP et UV1) est confiée au chef de service en poste, Mr DITO, du fait de l'effectif limité des jeunes et de la proximité géographique.

Ayant une grande pièce non utilisée en raison de la réduction du nombre de jeunes, nous déménageons le bureau de l'équipe du KAP sur le foyer et résilions le bail de l'espace éducatif dans le 19^{ème} également. Cela permet aux professionnels éducatifs des deux équipes de faire connaissance et renforce la présence adulte sur le foyer même si chacun a sa mission d'intervention différenciée.

L'accueil des premiers jeunes, à partir de 13 ans, sur cette unité de vie se fait début avril : plus exactement du premier jeune ! Qui aura cette position privilégiée et complexe pendant plusieurs jours. Puis nous accueillons progressivement les nouveaux arrivants pour finaliser ce petit groupe de 6, début mai.



Une chambre.

Ces premiers mois de fonctionnement confrontent une équipe en construction sur des horaires d'internat modulés, à une forme de « solitude » : peu de temps de doublure sont possibles et l'illusion d'un accord collectif de travail sera vite mise à l'épreuve dans l'accompagnement des enfants. Une première difficulté pour cette équipe sera l'arrêt de travail du chef de service en avril, ne leur permettant pas de se construire autour d'un cadre suffisamment disponible. Si la directrice a pallié au mieux cette absence pendant près de deux mois, il n'est pas simple pour les éducateurs d'élaborer et mettre en œuvre leurs « outils » sans ce soutien technique et hiérarchique qu'offre un chef de service pour la constitution d'une équipe.

Une chef de service, Madame AZZOUG, a été recrutée fin mai 2014 dans un contexte intense du fait des comportements de certains jeunes accueillis, mettant à mal cette équipe qui n'a pas eu le temps de se construire une suffisante cohérence. Trois des jeunes garçons placés manifesteront leur grande difficulté par des comportements de violence verbale (insultes notamment), de la destructivité envers eux-mêmes et la maison, des transgressions répétées des règles internes et extérieures (fugues, recel, vols...).

La vocation du foyer est à dominante éducative avec un axe de soutien et de maintien dans la scolarité important ; si nous pouvons accueillir des jeunes non scolarisés, il s'agit, dès les premières semaines, de réinscrire ces jeunes dans les dispositifs scolaires ou de formation. Lorsque les jeunes accueillis sont très envahis psychologiquement par des difficultés de longue date, nous n'avons pas actuellement les moyens d'être suffisamment contenant en interne (taux d'encadrement adulte /jeune limité) et en réseau partenarial (à étoffer). Les jeunes présentant des troubles du comportement avérés nécessitent un accompagnement renforcé dont nous ne disposons pas.

Des paris sont possibles pour l'accueil de jeune plus en difficulté sur un groupe qui le supporte et des engagements partagés (ASE, partenaires de santé, scolaires...). Nous en avons tenté et avons tenu aussi loin qu'il nous a été possible. Pour ces 3 garçons, l'accueil s'est interrompu en cours de prise en charge en 2014 avec un partenariat effectif avec leur référent ASE vers des orientations que l'on souhaite plus adaptées. Ce temps d'accompagnement bien qu'éprouvant, n'en est pas pour autant stérile : inscription de l'un dans un parcours de formation professionnelle lui offrant une véritable chance (apprentissage dans un grand restaurant avec un tuteur investi), limites nécessaires à poser face à des transgressions à risque, pathologies que se dévoilent et appellent des réponses appropriées...

Au fil du temps et des crises (en écho avec notre public adolescent ?), les rebonds constructifs se font. En fin d'année, tous les enfants sont scolarisés avec des succès : brevets obtenus, orientations vers des formations professionnelles investies. Un partenariat avec une association de bénévoles nous a également permis de faire bénéficier une jeune fille d'un soutien scolaire hebdomadaire.

Les enfants accueillis sur l'unité de vie ont tous des parents sur le territoire, avec des situations familiales complexes : séparations parentales conflictuelles, parent isolé sans domicile, troubles psychiques, conflit enfant/parents sur des confrontations d'ancrage culturel, difficultés éducatives... Là encore, les alliances éducatives avec les familles et le partenariat sur ces aspects avec les services de l'ASE restent un chantier à consolider.

L'autre maison : créer un foyer éducatif à Paris, une gageure ?

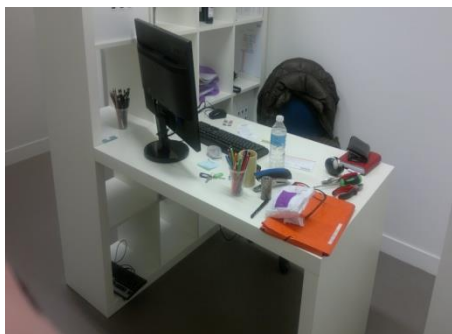
Il nous restait en 2014 à trouver la seconde maison pouvant accueillir le deuxième groupe de 10 enfants prévus. Nous nous sommes confrontés, toujours avec l'aide de FACILITIM, à un marché parisien bloqué. Nous avons dû nous résoudre à rechercher au-delà du périphérique : dans un premier temps au plus près des portes parisiennes ; là aussi, très peu d'offres répondant à nos besoins pour aboutir enfin, après 5 visites différentes sur les départements limitrophes, à la location d'un pavillon à Montreuil fin octobre. Le pavillon n'est pas dans la logique de proximité géographique que nous souhaitions (une heure de transport en commun vers l'Espace Pierre BALDINI) et nous devons penser le fonctionnement en tenant compte de cet aspect. L'état du pavillon à l'intérieur nous a permis de négocier avec le propriétaire un gel des loyers le temps pour nous d'effectuer les travaux de remise en état. La mise en conformité prend également du temps et le dépôt des dossiers a été, en la matière, particulièrement laborieux avec les services municipaux : mauvais formulaires remis de leur part, pièces à rajouter au dernier moment, bref beaucoup d'efforts et de temps perdus ! Malgré la collaboration de Mr LEBOUCHER chargé de mission par la direction générale pour nous aider. Nous n'avons pas pu de ce fait, comme nous l'espérions, ouvrir cette unité de vie en 2014.

Nous restons en questionnement sur les réelles possibilités de créer des lieux d'hébergement éducatif à Paris intramuros au vu des contraintes en matière d'urbanisme : peu de locaux disponibles à la location, et ceux qui peuvent l'être n'entrent pas dans les critères admis : zone SCINASPIC non autorisée, zone pavillonnaire « protégée », complexité des changements de destination (bureaux/habitation/ERP). Nous espérons néanmoins trouver des interlocuteurs de bonne volonté pour aboutir à la pleine réalisation de la volonté du Département de Paris concernant l'accueil intra-muros des jeunes parisiens bénéficiant du dispositif de Protection de l'Enfance.

L'atelier pédagogique

L'établissement Kairos, dans le cadre de son projet, dispose d'un atelier pédagogique en journée (9H-12h30 / 13h30-17h) à l'Espace Pierre BALDINI ; Il n'a pas vocation à être une école interne mais offre un soutien à l'ancrage scolaire ou professionnel et une ouverture à la culture et au goût d'apprendre et de découvrir. Il s'est mis en place dès 2013 à mi-temps puis à temps plein depuis l'ouverture de la première unité de vie. Chaque jeune accueilli à Kairos est reçu à l'atelier dans le mois de son arrivée pour un premier bilan pédagogique suite auquel un projet spécifique peut être établi en lien avec les équipes éducatives.

Vous trouverez ci-après le bilan de cette première année effective de fonctionnement de l'atelier :



Bilan d'ensemble de l'atelier pédagogique

Constance BERTRAND, éducatrice pédagogique.

L'atelier pédagogique de Kairos s'est ouvert partiellement d'octobre 2013 à Avril 2014, puis entièrement d'avril 2014 à décembre 2014. Sur l'ensemble des adolescents accueillis à Kairos, seulement deux jeunes ne sont pas passés par l'atelier (un garçon du kap et une fille de l'Unité de vie).

Sur les appartements KAP :

2 garçons déscolarisés sont venus de manière quotidienne à l'atelier. La rupture rapide de la prise en charge de l'un d'entre eux n'a pas permis un suivi conséquent, le second a su profiter avec succès du dispositif. Il est en phase d'intégrer un préapprentissage.

6 jeunes ont bénéficié d'un soutien individualisé, réalisé sous forme de séances de travail ponctuelles.

11 adolescents sur 12 accueillis sont venus réaliser un bilan pédagogique.

Sur l'unité de vie du 19^{ème} :

1 adolescent déscolarisé a suivi quotidiennement et avec application les activités pédagogiques proposées à l'atelier, il intègre un DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance) en CFA.

5 jeunes ont bénéficié d'un soutien individualisé.

1 fille scolarisée, obtient un stage de 15 jours en gestion, comptabilité, administration sur la période des vacances scolaires.

6 jeunes sur 7 sont venus réaliser un bilan pédagogique.

Bilan pour les jeunes déscolarisés :

Cette année, deux adolescents déscolarisés ont été totalement pris en charge par l'atelier pédagogique, ils ont tous les deux réalisé des stages avec succès, d'une durée d'une semaine, renouvelée.

Pour le plus jeune, le stage dit de « Découverte » lui a permis de se distinguer auprès d'un patron et de décrocher un stage d'un an comme apprenti, dans une grande brasserie parisienne. Il intègre parallèlement un DIMA au CFA du 18^{ème} à Paris. Le plus grand a réalisé deux stages qui se sont très bien passés, il est préinscrit au campus des métiers à Bobigny.

Bilan pour le soutien :

Cette année, la population de jeunes accueillis dans les appartements partagés de Kairos est composée au 2/3 de jeunes mineurs isolés âgés de 17 ans et demi, en moyenne. Cette population est très demandeuse en ce qui concerne l'apprentissage et l'instruction. Les profils de ces jeunes sont très scolaires et matures pour la plupart. L'activité pédagogique est constituée de :

Médiations pédagogiques orientées multimédia.

Expression écrite et orale.

Soutien dans les enseignements généraux dispensés en CFA.

Sorties culturelles.

Coordination scolaire.

Coordination de projet pour le développement de l'atelier.

Des sorties culturelles ont également été organisées sur les vacances scolaires.

L'activité : quelques chiffres

Si la progression de l'activité peut paraître conséquente, elle est bien entendue à replacer dans le contexte de création de l'établissement. De 6 jeunes en 2013, nous sommes passés à une possibilité d'accueil de 18 fin 2014. Nous progressons certes mais nous n'avons pas encore atteint la pleine activité prévue. Nous devrions passer à 28 en 2015 avec l'ouverture du second pavillon à Montreuil. Resteront à résoudre les 4 places en suspend du pavillon intra-muros pour atteindre les 32 places effectives du projet d'établissement.

J. RÉALISÉES	
2013	2014
375	4 379

Type d'accueil : L'établissement est sectorisé sur Paris et les dossiers d'admission nous sont adressés par l'ensemble des secteurs parisiens de l'A.S.E.

	Aide sociale à l'enfance (ASE) 75					TOTAL
	OPP	Pupille.	AP	DAP	Tutelles	
PRESENTS au 31/12/2014	14		1		1	16
ACCUEILS EXCEPTIONNELS						
ACCUEILS PERIODIQUES						
ENTREES	16		1			17
SORTIES	7					7

Les adolescents accueillis l'ont été majoritairement dans le cadre judiciaire de l'assistance éducative (OPP), ce qui s'explique en partie par la proportion de mineurs isolés sur le territoire que nous ont adressés les services de l'A.S.E.

Nous avons fait un accueil « relais » d'une dizaine de jours cet été pour un jeune ayant un stage à effectuer en région parisienne, étant pris en charge par ailleurs par un autre établissement.

Exceptionnellement, nous avons accueilli une fratrie (une fille et un garçon) pris en charge par le 93 (secteur de Bagnolet – Les Lilas) avec l'accord du responsable parisien du secteur 18, arrondissement de la dernière domiciliation du garçon (chez des « amis ») et de la mère, actuellement sans domicile fixe.

Aide sociale à l'enfance (ASE) autres départements						
	OPP	Pupille.	AP	DAP	Tutelles	TOTAL
PRESENTS au 31/12/2014	2					2
ACCUEILS EXCEPTIONNELS*						
ACCUEILS PERIODIQUES*						
ENTREES	2					2
SORTIES						

Total des jeunes accueillis au 31/12/2014 : 18

Répartition par âge et sexe :

Nous avons une majorité de garçon essentiellement sur le service des Appartements Partagés (KAP)

	PRESENTS		ENTREES		SORTIES	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
12 ans	0	0	0	0	0	0
13 ans	2	0	2	0	0	0
14 ans	0	1	0	1	0	0
15 ans	0	2	2	2	2	0
16 ans	2	0	4	0	2	0
17 ans	8	0	8	0	1	0
18 ans	3	0	0	0	2	0
19 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL	15	3	16	3	7	0

Les 16-18 ans sont majoritaires du fait de la finalisation du service d'appartement (12 places) ciblant cette tranche d'âge. Cependant l'entrée des jeunes à 17 ans laisse peu de temps à l'accompagnement éducatif avec, d'autant plus, le poids de l'accompagnement social pour les mineurs isolés (situation administrative à régler à la majorité). Nous regrettons l'insuffisant soutien du SEMNA pour ces passages à la majorité qui marquent la fin de notre accueil, dans la mesure où nous pensions que, du fait de leur spécialisation, ils seraient davantage ressources en ce domaine pour les jeunes.

Demandes d'admission : Nous avons eu 66 demandes d'admission sur l'année 2014 avec 18 réponses positives, 1 en attente (en cours fin d'année) et 47 réponses négatives.

Les demandes sans suite de la part de l'ASE représentent près de la moitié des demandes non abouties : il semble que cela soit lié à plusieurs pistes d'orientation explorées en même temps. Le critère négatif d'âge a porté cette année sur des majeurs de 18 ans. Les autres refus se partagent pour moitié (10 et 10) entre le fait que toutes les places étaient occupées au moment de la demande et pour le reste du fait d'orientations inadaptées avec ce que peut offrir le projet d'établissement (jeunes pris dans la délinquance avérée ou trop fragiles psychologiquement essentiellement)

Secteur	Oui	En attente	Non
T1-2-11	1		1
1-2-3-4-9-10	1		
3-4-12			1
5-13	2		2
6-14			1
7-15-16			2
8-17	1		2
9-10			1
10	2		1
12	1		2
13	1		3
14			1
18	5		6
19		1	2
20	1		9
SEMNA	3		2
Totaux	18	1	47

Le secteur 18 avec celui du 20^{ème} ont été les plus demandeurs à notre égard, en lien sans doute avec la localisation de l'établissement et les besoins sur ces arrondissements. Nous constatons cependant que l'ensemble des secteurs parisiens nous ont adressés au moins un dossier. Il ne nous a pas été possible de répondre favorablement à chacun mais nous souhaitons rester dans un partenariat avec l'ensemble des secteurs de l'ASE.

Demandes d'admission refusées : motifs

Motif	Total
Âge	3
Complet	10
Hors département	3
Inadapté	10
Sans suite de l'ASE	20
Réorientation	1
Total général	47

Jeunes scolarisés : classe fréquentée au 31/12/2014

12 jeunes sur 18 sont dans le dispositif scolaire général, 6 en formation professionnelle. Les jeunes non scolarisés à l'entrée ont tous une expérience scolaire antérieure.

Classe	Filles	Garçons
Collège 6 ^{ème}		1
Collège 5 ^{ème}		1
Collège 4 ^{ème}		2
Collège 3 ^{ème}	1	4
Lycée G/T 1 ^{ère}		1
Lycée G/T 2de	2	
Lycée Pro 1 Bpro		1
Lycée Pro 2 Bpro		1
Centre formation 1BPro		1
Centre formation 1CAP		2
Centre formation 2CAP		3
EREA		2
Total général	3	19

Jeunes non scolarisés : dernière classe fréquentée ou niveau scolaire

Classe	Garçons
FLE	1
Collège 3ème	1
Lycée Pro 2 Bpro	1
Total général	3

Conclusion et perspectives :

Une année 2014 en demi-teinte par rapport à nos espérances mais une évolution positive : des équipes qui se stabilisent, des prises en charge de jeunes conduites à terme dans l'ensemble, un équipement en locaux quasi finalisé...

Beaucoup de « chantiers » KAIROS encore à faire aboutir :

L'ouverture du pavillon à Montreuil suite au retour des dossiers déposés et la visite de la commission de sécurité,

Le recrutement des professionnels en lien avec nos capacités d'accueil (chef de service, équipe éducative et pluri professionnelle pour Montreuil...)

La mise en place d'une salle « multimédia » rattachée à l'atelier pédagogique sur l'Espace Pierre BALDINI dans le cadre d'un microprojet soutenu par l'AVVEJ et le Crédit Agricole.

2015 sera également pour l'AVVEJ, l'année du séminaire dont la thématique retenue est : « Normes, règles, lois, quels repères pour l'institution éducative ? »

Question pour le moins d'actualité pour les équipes qui travaillent sur les règles de vie des lieux d'hébergement : support éducatif avec les jeunes et objet de débat et de discussion inépuisable !

FOYER EDUCATIF KAIROS

Espace Pierre BALDINI – 6/8 rue Eugène Varlin – 75010 PARIS

Courriel : kairos@avvej.asso.fr

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie •
www.avvej.asso.fr